

Date août 29, 2024

Gestionnaire de fonds Manulife (multi-manager)

Statut de la Surveillance des placements^{MC} ● **Faisant l'objet d'un examen minutieux**

Cotation de la Surveillance des placements^{MC} :

- Aucune préoccupation
- Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
- Préoccupations sérieuses qui nécessitent un examen approfondi et qui peuvent entraîner le retrait de la plateforme de fonds.

Produit(s) visé(s) :

Fonds d'actions canadiennes Manuvie (7011)

Sommaire

- Le 1^{er} octobre 2024, Manuvie mettra en vigueur l'énoncé de politique de placement (EPP) modifié du Fonds d'actions canadiennes Manuvie.
- Les lignes directrices désuètes seront alors supprimées afin d'améliorer la gestion de ce fonds et de l'harmoniser avec l'ensemble de la gamme de produits à gestionnaires multiples de Manuvie.
- Le statut de la Surveillance des placements^{MC} n'a pas changé. Le Fonds a changé de statut depuis janvier 2024, passant de « Sous surveillance » à « Faisant l'objet d'un examen minutieux », et a conservé ce statut depuis.

Commentaires

Manuvie apporte à l'EPP du Fonds des modifications qui prendront effet le 1^{er} octobre 2024. Ainsi, les fourchettes établies comme lignes directrices seront supprimées pour un ensemble de cinq paramètres de risque appliqués au Fonds : bêta, écart de suivi, et les facteurs de valeur, de croissance et de taille.

Incidence

La révision de l'EPP n'aura aucune répercussion sur les clients. Les fonds constitutifs restent inchangés (Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman, Fonds d'actions canadiennes Q de croissance CC&L et Fonds Fidelity Actions canadiennes Ciblé) et continueront d'être équilibrés dans le Fonds.

Créées il y a plus de 15 ans, les lignes directrices en matière de risques de l'EPP original sont dépassées depuis longtemps et n'assurent plus une surveillance efficace du risque. La surveillance de ces paramètres de risque vise à veiller à ce que le fonds demeure une stratégie de base s'écartant peu de l'ensemble du marché des actions canadiennes. Concrètement, Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) assure la cohérence du style de placement de base

du Fonds en procédant à un contrôle préalable poussé des fonds qui le composent et en évaluant leur adéquation sur une base régulière. Ces fonds constitutifs peuvent être remplacés par RGM s'ils ne conviennent plus au Fonds (ce qui a déjà été fait par le passé). Ancré dans une analyse qualitative et quantitative approfondie, le contrôle préalable de RGM permet aux gestionnaires de prendre des décisions de sélection éclairées dont l'efficacité assure la cohérence des principales caractéristiques du Fonds. Les paramètres de risque prescrits dans l'EPP ne servent plus le processus de surveillance actuel et ne font qu'entraver inutilement la gestion du Fonds.

Du point de vue de l'exploitation, un rééquilibrage supplémentaire du Fonds pour respecter les lignes directrices quant au risque pourrait augmenter les coûts de transaction au fil du temps, ce qui nuirait à son rendement. La suppression de ces lignes directrices donnera au Fonds de la souplesse pour modifier ses fonds constitutifs si nécessaire et limitera le rééquilibrage aux seuls cas où il faudra maintenir des positions égales dans les trois fonds qui le composent.

Conclusion

Recherche de gestionnaires, Monde, considère d'un bon œil la modification de l'EPP, puisqu'elle vise à augmenter l'efficacité de la surveillance du Fonds afin de garantir la cohérence de son style de placement, tout en évitant les rééquilibrages trop fréquents. En raison du départ à la retraite du gestionnaire de portefeuille Pat Palozzi du fonds constitutif Beutel Goodman, le Fonds conserve son statut « Faisant l'objet d'un examen minutieux ». RGM suivra de près la transition de la gestion du portefeuille et réexaminera le statut du Fonds au début de l'année 2025.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) de Manuvie. Les renseignements de ce document ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2024. Tous droits réservés. Des formats accessibles et du matériel de communication sont offerts sur demande. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse Manuvie.ca/accessibilite. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.